



École Nationale
Supérieure
d'Architecture et de
Paysage de Lille

DECRET N°2019-1491 DU 27 DECEMBRE 2019

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022 BULLETIN DE VERSEMENT

FORMULAIRE DE DECLARATION DE PAIEMENT DU SOLDE DES 13 %

Code UAI : 0590337W

TAXE A REGLER AVANT LE 1er JUIN 2022

ENTREPRISE

N° SIRET

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

CP - VILLE :

CONTACT :

CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

EFFECTIFS AU 31/12/2021 :	MASSE SALARIALE :	€
CALCUL DE LA TAXE BRUTE D'APPRENTISSAGE		
MASSE SALARIALE x 0,68 % =		€
CALCUL DU SOLDE 13% DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE		
TAXE BRUTE x 13 % =		€

MODE DE REGLEMENT

CHEQUE N°

MONTANT

€

VIREMENT

IBAN : FR76 1007 1590 0000 0010 0400 421 BIC TRPUFRP1

FAIT A

LE

SIGNATURE

CACHET DE L'ENTREPRISE



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

RETOUR PAR COURRIER - ENSAP LILLE Agence Comptable

www.lille.archi.fr

33 3 20 61 95 50

2 rue verte, F-59650 Villeneuve d'Ascq